

Le Gôt coulera à la belle étoile

YVES-ANDRÉ DONZÉ

Quand les eaux claires de ruissellement forment un ruisseau, celui-ci prend-il le nom du lieu, ou est-ce le lieu-dit qui tire son nom du ruisseau? C'est un peu l'histoire de la poule qui fait l'œuf, mais à propos de poules, les anciens se souviennent d'un endroit appelé Dô le Gôt(t), en contrebas des Lovières, avec une mare aux canards où bati-foliaient la volaille. Ce minuscule plan d'eau était formé par le ruisseau du Gôt.

«A cet emplacement, les vanniers plantaient leurs saules. Mon grand-père Aloïs, comme beaucoup de Tramelots, avait appris à nager dans ce plan d'eau formé par un rudiment de digue sur le Gôt», explique le jeune conseiller municipal Mathieu Chaignat. Dans le panier du petit-fils, plutôt concerné par les choses de la nature, un projet de réhabilitation du ruisseau du Gôt, qu'il partage avec son collègue Kurt Zingg.



Le conseiller Mathieu Chaignat montre l'emplacement de revitalisation du ruisseau du Gôt qui sera mis à ciel ouvert sur pratiquement toute sa longueur. YVES-ANDRÉ DONZÉ



Un ruisseau de 440 m

«L'idée est de tout faire pour remettre ce ruisseau à ciel ouvert», explique le conseiller. Actuellement il coule à l'air libre sur 180 m, à mi-chemin entre les Lovières et le secteur de Jeanbrenin. La distance totale du Gôt est de 440 m. Il s'agit donc de remettre 260 m à ciel ouvert. En gros, de refaire son lit pour

mieux dormir à la belle étoile.

Cet aménagement du Gôt ne provient pas de gens qui ont la tête dans les étoiles. Il s'agit de toute une batterie de mesures prioritaires du Plan général d'évacuation des eaux pour sortir les eaux claires de la

STEP. On les appelle les eaux claires parasites. Permanentes, elles proviennent des eaux de pluies, de drainage ainsi que des sources captées. Elles n'ont pas de raison d'être dans la STEP d'autant qu'elles diminuent le rendement de celle-ci. Car plus il y a de matières à traiter, meilleur sera le rendement. C'est comme ça.

Un nouveau bassin d'accumulation

Le Gôt, formé par les eaux de ruissellement, est défini à partir du sud-ouest du terrain d'entraînement de foot, à l'angle du secteur d'activités des Lovières. En amont, proche du CIP, il y a déjà un bassin

tampon pour réguler les eaux déversées dans une canalisation qui descend en direction de la STEP. Il convient donc de détourner cette eau claire, de lui faire longer le terrain de foot à ciel ouvert pour atteindre l'endroit de l'ancienne mare aux canards. Dans ce secteur, une digue sera mise en place pour créer un nouveau bassin d'accumulation qui va temporiser le débit immédiat des eaux en cas de crue subite et de pallier ainsi au déficit de capacité des collecteurs. La partie finale a déjà été aménagée par la construction d'un deuxième tuyau collecteur pour la seule collection des eaux claires, au bas de Jeanbrenin, voici près de deux ans. Une an-

cienne fontaine y a été réaménagée par les écoles de Tramelan, rivière qui est aussi un ensemble des eaux de ruissellement. L'eau d'une source toute proche s'y déverse et repart dans le Gôt qui rejoint le canal de la Trame.

Travaux finis en 2014

Devisé à 830 000 fr, le projet va entrer dans la phase imminente de consultation publique pour le dépôt du plan d'aménagement. Une phase donc d'information et de participation de la population. Fort du rapport du bureau technique ATB, le dossier doit encore être complété de données sur certains points avant consultation.

Pour la revitalisation du lit et des berges du ruisseau, il y aura une armada d'études d'aménagement nature à entreprendre. Les bureaux de biologie appliquée devront étudier la conformité des travaux. Ils sont planifiés pour 2012 à 2014.

«Cela demeure un petit projet pour notre commune, mais conséquent tout de même puisqu'il participe à un plan d'ensemble de gestion de la nature dans toute sa complexité. A réguler, par exemple le débit de la Birse», commente Mathieu Chaignat, qui ne manque pas de souligner que la Commission d'environnement de Tramelan fonctionne avec 8000 à 10 000 fr. par an. C'est peu, c'est beaucoup. ●

« Un petit projet pour nous, mais conséquent, puisqu'il participe à la régulation générale des eaux dans sa complexité.

MATHIEU CHAIGNAT CONSEILLER MUNICIPAL DE TRAMELAN